

**ADEMOVA**

PLATEFORME CONFORMITÉ & RSE

Standard Volontaire EFRAG

RAPPORT VOLONTAIRE DE DURABILITÉ

RAPPORT VSME

Standard européen de durabilité pour les PME non cotées (EFRAG)

Module Comprehensive — Indicateurs fondamentaux et volets avancés de durabilité

IDENTIFICATION DE L'ENTITÉ & PARAMÈTRES DU RAPPORT

Raison sociale :

ATELIER NOVALIS SAS

N° SIREN (Entité légale) :

000123456

N° SIRET Siège social :

00012345600018

Forme juridique :

SAS — Société par actions simplifiée

Code NAF / APE :

25.62B — Mécanique industrielle & sous-traitance durable

Siège social :

42 Avenue de la République, 92000 NANTERRE

Module de reporting VSME :

Comprehensive (Complet)

Périmètre de consolidation :

Entité individuelle (périmètre social et opérationnel France)

Effectif total (ETP) :

62

Chiffre d'affaires / Bilan :

9,45 M€ · 5,2 M€

Exercice de référence :

Année 2025

Date d'édition du rapport :

10 octobre 2026



STRUCTURE DU DOCUMENT

Sommaire du rapport

1.	Préambule — Cadre réglementaire et standard VSME (EFRAG)	Section 1
2.	Partie 1 — Informations générales, gouvernance & modèle d'affaires	Section 2
3.	Partie 2 — Environnement, Énergie & Décarbonation	Section 3
4.	Partie 3 — Volet Social, Emploi & Santé au travail	Section 4
5.	Partie 4 — Gouvernance, Éthique & Conduite des affaires	Section 5
6.	Partie 5 — Matrice des grands enjeux de durabilité	Section 6
7.	Partie 6 — Plan d'actions ESG & Cibles d'amélioration	Section 7
8.	Partie 7 — Options & Garanties additionnelles ADEMOVA	Section 8
9.	Partie 8 — Validation & Visa de la Direction	Section 9

SPECIMEN ADEMOVA
EXEMPLE DE DÉMONSTRATION

NOTE D'INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

Le standard VSME (Voluntary Sustainability Reporting Standard for non-listed SMEs) est un référentiel européen volontaire élaboré par l'EFRAG à l'initiative de la Commission européenne. Il offre aux PME non cotées une trame harmonisée, proportionnée et reconnue pour valoriser leurs démarches environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) auprès de leurs partenaires (banques, grands donneurs d'ordre, clients, investisseurs), en toute simplicité et sans être assujetties aux contraintes de la directive CSRD.

CADRE INSTITUTIONNEL

Préambule & Fondements du standard VSME



1. ORIGINE ET FINALITÉ DU STANDARD EUROPÉEN VSME

Face à la montée des exigences extra-financières issues du Pacte Vert européen (Green Deal) et de la directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive - UE 2022/2464), l'EFRAG (European Financial Reporting Advisory Group) a conçu le standard VSME. Ce référentiel volontaire répond spécifiquement aux besoins des PME indépendantes en évitant les surcharges de reporting tout en offrant un gage de crédibilité équivalent auprès des tiers.

2. PRINCIPES DIRECTEURS DE PROPORTIONNALITÉ ET DE SINCÉRITÉ

Le rapport VSME repose sur le principe de proportionnalité : les données requises correspondent aux opérations réelles de l'entreprise. Il valorise la sincérité des déclarations, l'ancrage territorial et la volonté d'amélioration continue. Les indicateurs sont quantifiés selon des méthodes reconnues (Facteurs d'émission ADEME, GHG Protocol, Code du travail et normes AFNOR).

3. LES TROIS PILIERS DE L'ÉVALUATION ESG

- **Environnement (E)** : Maîtrise des consommations d'énergie, trajectoire bas-carbone (Scopes 1, 2, 3), gestion raisonnée de l'eau, tri et valorisation des déchets, et préservation de la biodiversité.
- **Social (S)** : Qualité de l'emploi, santé et sécurité au travail (DUERP rattaché), égalité professionnelle Femmes/Hommes, développement des compétences et dialogue social.
- **Gouvernance (G)** : Conduite éthique des affaires, prévention active de la corruption, transparence de la chaîne de valeur, continuité d'activité et gouvernance équilibrée.

ATTESTATION D'ENGAGEMENT

En établissant ce rapport de durabilité sur la plateforme ADEMOVA, l'entreprise ATELIER NOVALIS SAS affirme son engagement en faveur d'un modèle économique responsable, transparent et aligné sur les meilleures pratiques européennes de durabilité.

PARTIE 1

Informations générales, gouvernance & modèle d'affaires



BASE DE PRÉPARATION ET CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ

INDICATEUR DE DURABILITÉ	PÉRIMÈTRE / UNITÉ	VALEUR DÉCLARÉE
Raison sociale de l'entreprise	Entité juridique	ATELIER NOVALIS SAS
Forme juridique / N° SIREN	Registre INSEE	SAS — Société par actions simplifiée · 000123456
N° SIRET Siège social	14 chiffres	00012345600018
Code(s) d'activité NAF / APE	Nomenclature APE	25.62B — Mécanique industrielle & sous-traitance durable
Adresse du siège social	Siège	42 Avenue de la République, 92000 NANTERRE
Pays du siège social	Implantation	France
Exercice financier de référence	Année civile	2025
Périmètre de reporting VSME	Consolidation	Entité individuelle (périmètre social et opérationnel France)
Effectif total de l'entité	ETP	62
Chiffre d'affaires annuel	M€ HT	9,45 M€
Total du bilan	M€	5,2 M€
Implantations géographiques & filiales	Territoires	Site principal de Nanterre (92) — 3 800 m² d'atelier et bureaux
Certifications ESG existantes	Labels & Normes	ISO 9001, ISO 14001 (en cours) — Démarche volontaire VSME ADEMOVA

PRÉCISIONS SUR LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de reporting couvre l'intégralité des activités de production, de logistique et de conception du site unique de Nanterre. Aucune filiale ni entité contrôlée n'est exclue du périmètre consolidé.

MODÈLE D'AFFAIRES, ACTIVITÉS ET CHAÎNE DE VALEUR

Sous-traitance mécanique de haute précision à faible impact environnemental pour les secteurs ferroviaire, médical et énergies renouvelables.

INTÉGRATION DE LA DURABILITÉ DANS LA STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Les objectifs de décarbonation, de sécurité au travail et de qualité durable sont directement intégrés à la feuille de route pluriannuelle de la Direction et aux indicateurs de performance opérationnels.



PARTIE 2

Environnement, Énergie & Décarbonation



ÉNERGIE ET ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

INDICATEUR ENVIRONNEMENTAL	UNITÉ	VALEUR DÉCLARÉE
Consommation totale d'énergie	MWh	485
dont part d'énergie d'origine renouvelable	MWh	194
Émissions de GES — Scope 1 (Directes)	tCO2e	42.5
Émissions de GES — Scope 2 (Indirectes énergie)	tCO2e	18.2
Émissions de GES — Scope 3 (Chaîne de valeur)	tCO2e	314.8
Intensité carbone rapportée au CA	tCO2e/M€	39,74 tCO2e/M€
Méthodologie de calcul GES	Référentiel	Facteurs d'émission Base Empreinte® ADEME (méthode Bilan GES PME)

COMMENTAIRE SUR LE BILAN GES

Le Scope 3 représente 83,8 % de l'empreinte carbone totale, principalement porté par les achats d'alliages métalliques (acier et aluminium bas-carbone), le transport de marchandises et les déplacements domicile-travail.

RESSOURCES, ÉCOSYSTÈMES, EAU & DÉCHETS

INDICATEUR ENVIRONNEMENTAL	PÉRIMÈTRE / UNITÉ	VALEUR DÉCLARÉE
Rejets atmosphériques polluants	Conformité	Filtration intégrale des brouillards d'huile sur centres d'usinage (rejets non significatifs)
Rejets eau et sol	Conformité	Circuit fermé d'eau industrielle avec station d'évapo-concentration
Sites en zones de biodiversité sensible	Sites identifiés	Aucun site en zone sensible
Surface totale des emprises foncières	Hectares	0.85 ha
Consommation annuelle d'eau	Volume déclaré	1 120 m³
Sites en zone de stress hydrique	Sites exposés	Aucun site en stress
Production totale de déchets	Volume annuel	64,5 t (dont 4.2 t dang.)
Taux de valorisation et recyclage	Taux effectif	88 % (56.8 t recyclées)



MESURES OPÉRATIONNELLES & DÉMARCHES ENVIRONNEMENTALES

- **Prévention et réduction des pollutions** : Maintenance trimestrielle des centrales de filtration électrostatique, bacs de rétention réglementaires sous 100 % des fûts et substitution des solvants chlorés par des dégraissants biosourcés.
- **Protection de la biodiversité & écosystèmes** : Désimperméabilisation de 600 m² de parking et gestion zéro phyto des espaces verts.
- **Sobriété et réduction de la consommation d'eau** : Réduction de 18 % des prélèvements grâce au recyclage interne des eaux de rinçage.
- **Économie circulaire, réemploi et gestion des déchets** : Éco-conception des gammes d'usinage pour minimiser le taux de chute matière, briquetage des copeaux d'aluminium et d'acier pour refonte directe en aciérie, et réemploi des caisses navettes réutilisables avec les clients.
- **Actions environnementales déjà mises en œuvre** : Récupération de chaleur sur compresseurs d'air, éclairage 100 % LED avec détection de présence, tri 7 flux des déchets industriels et valorisation à 100 % des copeaux métalliques.

TRAJECTOIRE CLIMAT & RÉSILIENCE AUX RISQUES PHYSIQUES

- **Objectif de réduction des émissions GES** : -30 % sur les Scopes 1 & 2 d'ici 2030 (base 2024) (Année de référence : 2024)
- **Plan de transition bas-carbone** : Remplacement de la chaudière gaz par une pompe à chaleur industrielle haute température en 2027, couplée à un contrat d'électricité 100 % renouvelable avec garanties d'origine et à l'intégration d'aciers recyclés à 85 %.
- **Exposition aux risques climatiques physiques** : Exposition modérée aux vagues de chaleur estivales en atelier (rafraîchissement adiabatique installé).
- **Mesures d'adaptation et résilience climatique** : Isolation thermique renforcée de la toiture d'atelier, rafraîchissement adiabatique basse consommation et diversification des fournisseurs d'alliages recyclés européens.
- **Risques de transition (réglementaires, marché)** : Évolution du coût des matières premières décarbonées (MACF / CBAM) et exigences accrues des donneurs d'ordre ferroviaires et médicaux sur le bilan carbone produit.

PARTIE 3

Volet Social, Emploi & Santé au travail



EFFECTIFS, ORGANISATION, SANTÉ, SÉCURITÉ & RÉMUNÉRATIONS

INDICATEUR SOCIAL	UNITÉ	VALEUR DÉCLARÉE
Effectif total de l'entité	ETP	62
Répartition Femmes / Hommes	%	34 % F / 66 % H
Part des salariés sous contrat à durée indéterminée (CDI)	%	90 %
Contrats temporaires (CDD, intérim, temps partiel)	Effectifs	4 CDD · 2 intérim · 3 tps partiel
Taux de rotation du personnel (Turnover)	%	6.4 %
Répartition géographique des effectifs	Territoires	France (100 %)
Accidents du travail déclarés sur l'exercice	Accidents	1
Taux de fréquence (TF) & Taux de gravité (TG)	Indices	TF 9.8 · TG 0.12
Accidents mortels & Maladies professionnelles	Cas	0 décès · 0 maladie(s) pro
Heures de formation dispensées par salarié	h / an	21.5 h (92 % formés)
Convention collective de branche applicable	Branche	Convention collective nationale de la Métallurgie (IDCC 3248)
Garantie de respect des rémunérations minimales (SMIC)	Statut	Oui — Rémunération minimale > 112 % du SMIC
Salaire moyen brut annuel & Ratio égalité F/H	Rémunération	39 400 € · Ratio F/H 1.9

PRÉVENTION DES RISQUES & PROGRAMME DE FORMATION

- **Démarche globale de prévention et santé au travail (DUERP)** : Synchronisé avec le DUERP & PAPRI Pact ADEMOVA : installation de bras manipulateurs zéro-gravité, séparation physique des flux piétons/chariots, formation PRAP Industrie et suivi des expositions C2P.
- **Thématiques prioritaires de formation dispensées** : Sécurité & PRAP, Programmation CNC, Éco-conception, Éthique & RGPD.

CHECK-LIST DES GARANTIES ET POLITIQUES SOCIALES FORMALISÉES

☒ Politique santé & sécurité formalisée	☒ DUERP à jour et rattaché
☒ Mesures d'égalité professionnelle F/H	☒ Prévention des risques et discriminations



DROITS HUMAINS, INCLUSION & DEVOIR DE VIGILANCE

- **Politiques droits humains et chartes éthiques** : Charte éthique et droits humains signée par 100 % des collaborateurs et intégrée aux conditions générales d'achat.
- **Processus de vigilance et contrôle de la chaîne de valeur** : Évaluation annuelle des fournisseurs de rang 1 sur critères ESG, clauses d'audit social et vérification systématique de l'absence de minerais de conflit (3TG) dans les alliages spéciaux.
- **Mesures en faveur de l'inclusion, du handicap et de la diversité** : Partenariat actif avec l'AGEFIPH et les ESAT locaux pour l'aménagement ergonomique des postes de travail, recrutement sans discrimination et féminisation des métiers techniques d'usinage.
- **Incidents graves & mesures correctives (0 incident(s))** : Aucun incident relatif aux droits humains ou au droit du travail constaté sur l'exercice.

SPECIMEN ADEMOVA
EXEMPLE DE DÉMONSTRATION

PARTIE 4

Gouvernance, Éthique & Conduite des affaires



INTÉGRITÉ, LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET SAINTE CONCURRENCE

INDICATEUR DE GOUVERNANCE	VALEUR DÉCLARÉE
Condamnations judiciaires ou administratives pour corruption	Aucune condamnation (0)
Montant cumulé des amendes ou sanctions pécuniaires prononcées	0 €
Condamnations pour infractions anticoncurrentielles	Aucune (0)
Diversité de genre au sein des instances dirigeantes	40 % de femmes

POLITIQUE DE CONFORMITÉ ANTICORRUPTION & ÉTHIQUE (LOI SAPIN II)

Politique anticorruption conforme Sapin II avec canal de signalement confidentiel, cartographie annuelle des risques d'achats et formation obligatoire des cadres et acheteurs.

EXPOSITION AUX SECTEURS CONTROVERSÉS & ACTIVITÉS SENSIBLES

SECTEUR CONTROVERSÉ	STATUT D'EXPOSITION	PART DU CA
Extraction et énergie issue du charbon thermique	Non exposé	0 %
Exploration et production de pétrole et gaz fossiles	Non exposé	0 %
Armes controversées (mines antipersonnel, sous-munitions)	Exclusion totale	0 %
Production et commercialisation du tabac	Non exposé	0 %

COMMENTAIRE ET STRATÉGIE DE DÉSENGAGEMENT

Aucune activité ni chiffre d'affaires dans les secteurs exclus (charbon, énergies fossiles, armement controversé, tabac).

PRATIQUES DE GOUVERNANCE & CONCERTATION DES PARTIES PRENANTES

- **Politique de mixité et diversité au sein des instances dirigeantes** : Objectif de parité équilibrée (40 % minimum de chaque sexe) au Comité de Direction.
- **Analyse de double matérialité** : Enjeux matériels identifiés : décarbonation des achats métallurgiques (Scope 3), santé-sécurité en atelier (TMS/bruit) et attractivité des compétences techniques.
- **Instances et comités de gouvernance durabilité** : Comité RSE trimestriel réunissant la Direction, le référent HSE et deux représentants du CSE.
- **Dialogue et concertation continue avec les parties prenantes** : Enquête annuelle de satisfaction salariés, baromètre NPS clients, revues RSE fournisseurs et réunions mensuelles avec le Comité Social et Économique (CSE).

PARTIE 5

Matrice des grands enjeux de durabilité



SYNTHÈSE DES 7 AXES D'ENGAGEMENT DU STANDARD EUROPÉEN VSME

GRAND ENJEU ESG	STATUT	CARACTÈRE	OBJECTIFS DÉCLARÉS
1. Climat & Réduction des émissions de GES	✓ Acté	Public	-30 % GES
2. Prévention des pollutions air, eau et sol	✓ Acté	Public	Conformité stricte
3. Sobriété dans l'usage des ressources en eau	✓ Acté	Public	Gestion raisonnée
4. Préservation de la biodiversité & écosystèmes	✓ Acté	Public	Impact minimisé
5. Économie circulaire et valorisation des déchets	✓ Acté	Public	92 % recyclage
6. Effectifs, santé-sécurité & conditions de travail	✓ Acté	Public	Zéro accident · 40 % parité
7. Conduite éthique des affaires & lutte anticorruption	✓ Acté	Public	Tolérance zéro

PÉRIMÈTRE D'APPLICATION DE LA MATRICE ESG

Les 7 grands enjeux ci-dessus matérialisent le socle universel du standard européen VSME. Chaque volet fait l'objet d'objectifs suivis par la direction et intégrés aux décisions de gestion, garantissant la cohérence entre la démarche de conformité réglementaire (DUERP, santé-sécurité, directives environnementales) et la stratégie de croissance durable de l'entreprise.



PARTIE 6

Plan d'actions ESG & Cibles d'amélioration



CIBLES D'AMÉLIORATION CHIFFRÉES À MOYEN TERME

Réduction GES -30 % Scope 1 & 2	Économies d'énergie -20 % Consommation kWh	Taux de recyclage 92 % Valorisation matières	Parité professionnelle 40 % Mixité de direction
--	---	---	--

OBJECTIFS ET ENGAGEMENTS OPÉRATIONNELS SPÉCIFIQUES

Atteindre 100 % d'approvisionnement en acier et aluminium bas-carbone certifiés d'ici 2028 et maintenir le taux de fréquence des accidents du travail sous le seuil sectoriel.

CATALOGUE DES ACTIONS OPÉRATIONNELLES PROGRAMMÉES (4 ACTIONS)

ACTION PROGRAMMÉE & DESCRIPTIF	CATÉGORIE	PILIER	ÉCHÉANCE	STATUT
Formation 100 % des opérateurs à l'éco-usinage et à la prévention TMS (PRAP) Plan de formation annuel cofinancé OPCO — 21,5 h par salarié.	Formation & Compétences	Social	2026	En cours
Audit RSE et charte achats responsables pour les 15 fournisseurs principaux Collecte des bilans GES fournisseurs et signature systématique de la charte éthique.	Contrôle & Restriction	Gouvernance	2026	Planifié
Déploiement du plan de mobilité durable et forfait mobilités douces Prise en charge jusqu'à 500 € / an pour le covoiturage et le vélo électrique.	Organisation & RH	Social	2026	En cours
Installation photovoltaïque en toiture et récupération de chaleur compresseurs Couverture de 35 % des besoins électriques de l'atelier en autoconsommation dès 2027.	Technologie & Équipements	Environnement	2027	Planifié



PARTIE 7

Options & Garanties additionnelles ADEMOVA



1. BAROMÈTRE SOCIAL & SATISFACTION DES SALARIÉS

Note de satisfaction interne :
8.2 / 10

Taux de participation à l'enquête :
84 %

Date de la dernière enquête :
Septembre 2026

Axes d'amélioration exprimés par les collaborateurs :

Amélioration du confort thermique estival en atelier, modernisation des vestiaires et extension de la charte de télétravail pour les fonctions support.

Attention : données d'enquête soumises au RGPD · Traitement strictement anonymisé et confidentiel.

2. SATISFACTION CLIENT & NET PROMOTER SCORE (NPS)

Score NPS (Recommandation) :
+54

Nombre de répondants :
48

Taux de réponse :
72 %

Actions prioritaires et retours clients :

Clients très satisfaits de la traçabilité matière, de la ponctualité des livraisons (98,5 %) et de la mise à disposition du rapport VSME complet.

Attention : données d'enquête soumises au RGPD · Traitement confidentiel et sécurisé.

3. CARTOGRAPHIE DES CONTENTIEUX & RISQUES JURIDIQUES

TYPE DE PROCÉDURE / JURIDICTION	DOSSIERS EN COURS	RISQUE FINANCIER ESTIMÉ
Contentieux salariés (Prud'hommes / Droit du travail)	0	0 €
Litiges clients & contentieux commerciaux	0	0 €
Litiges prestataires, sous-traitants & fournisseurs	0	0 €
Contrôles institutionnels (Fisc, URSSAF, Inspection du travail)	0	0 €
Total des risques financiers estimés	0 dossier(s)	0 €

4. CHAÎNE DE VALEUR RESPONSABLE (PARTENAIRES CLÉS)

Fournisseurs clés audités :

RAISON SOCIALE	SIRET	ÉVALUATION ADEMOVA
ACIERIE DURABLE EUROPE SAS	00098765400012	E: A / S: A / G: B
ECO-LOGISTIQUE TRANSPORTS	00045678900024	E: B / S: A / G: A

Clients stratégiques intégrés :

RAISON SOCIALE	SIRET	NOTATION ESG
GROUPE FERROVIAIRE NATIONAL	00032165400019	Scores : A / A / A



5. PRÉVENTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS & TRANSPARENCE

✓ **Attestation formelle d'absence de conflit d'intérêts validée pour l'exercice.**

6. PRESTATAIRES INTERNATIONAUX & VIGILANCE PAYS SENSIBLES

Prestataires étrangers totaux :
2

dont hors Union Européenne :
0

7. CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ & COUVERTURE DES PERSONNES CLEFS (PCA)

Personnes clefs identifiées :
3

Assurance homme-clé souscrite :
Oui (Couverture active)

Postes et fonctions critiques de l'organisation :

Président, Directeur Industriel et Responsable Bureau d'Études.

Mesures de transfert de compétences et plan de relève :

Binômage systématique sur les postes critiques, documentation complète des procédures méthodes et sauvegarde sécurisée des programmes d'usinage.

SPECIMEN ADEMOVA
EXEMPLE DE DÉMONSTRATION



PARTIE 8

Validation & Visa de la Direction



ATTESTATION DE COMPLÉTUDE ET VISA DE VALIDATION

Signataire / Représentant légal :

Jean Dupont

Qualité / Fonction :

Président

Périmètre de consolidation attesté :

Entité individuelle (périmètre social et opérationnel France)

Date de validation :

1 octobre 2026

Visa / Signature électronique :

Jean Dupont

Signé électroniquement par Jean Dupont (Président) pour ATELIER NOVALIS SAS

✓ **VALIDÉ & SIGNÉ**
1 octobre 2026

ENGAGEMENT D'EXACTITUDE ET DE SINCÉRITÉ

Je soussigné(e) Jean Dupont, en qualité de Président, atteste sur l'honneur que les données environnementales, sociales et de gouvernance consignées dans ce rapport sont le reflet sincère, loyal et proportionné des démarches engagées par l'entreprise ATELIER NOVALIS SAS sur l'exercice 2025.

AVERTISSEMENT ET LIMITE DE RESPONSABILITÉ

Le présent rapport a été généré au moyen de la plateforme ADEMOVA (ademova.com) à partir des seules informations déclarées par l'entreprise cliente sur le référentiel VSME. Il constitue une aide à la formalisation d'un rapport de durabilité volontaire selon le standard européen volontaire VSME (EFRAG). L'exactitude, l'exhaustivité et la sincérité des données déclarées relèvent de la seule responsabilité de l'entreprise et de ses représentants légaux. Le VSME étant un standard de reporting volontaire pour les PME non cotées, ce document ne constitue pas une déclaration CSRD au sens de la directive (UE) 2022/2464 et ne requiert pas d'audit par un commissaire aux comptes ou un tiers indépendant. ADEMOVA n'agit pas en qualité d'organisme certificateur et ne certifie pas les informations déclarées. ADEMOVA assure la conservation et l'historisation des versions successives au sein de la plateforme.